



République Tunisienne



GAMMARTH IMMOBILIERE
SA au capital social de 1 000 000 DT
Rue du Lac d'Anney- Passage du Lac Malawi
Immeuble AL KARAMA HOLDING
Les berges du lac Tunis 1053
MF: 425194L/P/M/000
TEL :+ 216 71 962 218 – fax : +216 71 962 175
www.gammarth-immobiliere.tn
Contact@gammarth-immobiliere.tn

Avis de Vente au plus offrant A.O.I N° 05/2016

La société **Gammarth Immobilière (G.I)**, Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier se propose de lancer un appel d'offres international de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien d'un bien immobilier sis à Yasmine Hammamet, Tunisie.

La Résidence « MARINA 44 »

Située au cœur de la Marina « Yasmine Hammamet », la résidence donne directement sur le plan d'eau et le port de plaisance.



Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement chez Gammarth Immobilière.

- Titre Foncier: 580829 Nabeul.
- Emplacement :
 - Au cœur de la Marina Yasmine Hammamet, donnant directement sur le plan d'eau et le port de plaisance (www.yasmine.com.tn).
 - À 15 minutes de l'Aéroport International « Enfidha- Hammamet ».
 - À 45 minutes de la Capitale Tunis et de l'Aéroport International « Tunis-Carthage ».
- Superficie du terrain: 3 524 m².
- Superficie couverte: 3 353 m².
- Superficie du jardin : 2 669 m².
- Accès :
 1. Entrée sous forme de voie piétonne depuis l'unité résidentielle de la Marina.
 2. Entrée privée à travers le pont mobile côté nord de la Marina.
 3. Entrée tertiaire à travers le quai flottant depuis le canal.
- Nombre d'étages : 5.
- Nombre de pièces : 53.
- Nombre de salons : 4.
- Nombre de séjours : 3.

- Nombre de suites : 11.
- Nombre de chambres : 5.
- Nombre de salles de bains / salles d'eau : 20.
- Nombre de bureaux : 1.
- Nombre de cuisines : 4.
- Un Hammam : Au sous-sol (225 m²).
- Nombre de terrasses bénéficiant d'une vue sur mer : 7 (environ 536 m²)
- Nombre d'Ascenseurs : 2.
 - Un ascenseur Panoramique.
 - Un Monte Charge.
- Une piscine avec débordement au 2ème étage, d'une superficie de 42 m² équipée d'une pompe à eau de mer.
- Chauffage central installé.
- Climatisation centrale installée.
- Deux groupes électrogènes situés au jardin.
- Local buanderie au sous-sol.

La vente porte sur les divers ouvrages dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers sous sa propre responsabilité. **Le Palais sera vendu meublé.**

Le bien mis en vente relève de la propriété de l'Etat tunisien et il est **libre de tous droits ou hypothèques**. Il figure dans le domaine de propriété privée de l'Etat. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.

Gammarth Immobilière et l'Etat garantissent que la possession soit paisible contre les troubles de droit du fait des tiers - garantie incidente et appel en garantie.

Toute personne physique ou morale de nationalité tunisienne ou étrangère désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter le palais mis à la vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du 22 Février au 16 Avril 2016 de 09h à 17h. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier contre le paiement au service financier de G.I aux heures ouvrables, de la somme non remboursable de quatre cent dinars (400 DT) en espèces ou par chèque.

Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière

Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac 1053 Tunis - Tunisie

Objet : Participation à l'Appel d'Offres n° 05/2016

«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenu des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C et fixé forfaitairement à quatre cent mille dinars (400 000 DT) pour les résidents et à deux cent mille dollars (200 000 \$) ou cent quatre vingt mille euros (180 000 €) pour les non-résidents.

La date limite de remise des offres est fixée au **Mardi 19 Avril 2016 à 16H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à 16H30 au siège de la société (salle de réunion 3ème étage), en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Le soumissionnaire demeure lié par sa soumission pendant cent cinquante (150) jours à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.